

Objectifs de la formation : Faire acquérir une compétence professionnelle dans le domaine de la prévention du risque électrique suivant la norme NF C 18510

Objectifs pédagogiques : l'apprenant devra être capable de maîtriser la manipulation de matériel et outillage dans un environnement électrique, d'identifier les risques électriques

Public : Peintre, maçon, agent de nettoyage **Durée** : 1 jour soit 7h

Modalités pédagogiques : Formation théorique avec alternance de formation pratique sur installations du client ou sur maquette pédagogiques

Modalités d'évaluation de la formation : Tests théorique et pratique en vue de délivrer l'habilitation
Un avis après formation est envoyé à l'employeur afin de délivrer l'habilitation

Opérations et tâches : Aucune opération d'ordre électrique n'est réalisée mais accès à des zones ou emplacements à risque spécifique électrique (accès réservé aux électriciens).

Rappel : l'employeur doit s'assurer que le travailleur a toujours les compétences et aptitudes nécessaires pour réaliser en sécurité les tâches confiées dans son environnement de travail.
La périodicité recommandée est de 3 ans

Contenu de la formation

Thèmes communs en BTA

Présentation de l'évolution de la réglementation en électricité

- Les grandeurs électriques rencontrées lors des différentes opérations,

- Les dangers de l'électricité : *l'électrisation, l'électrocution, les brûlures,*

- Ouvrages ou installations : *domaines de tensions, limites et reconnaissance des matériels*

- Les zones à risques : *Zones d'environnement et leurs limites*

- Les habilitations : principes, symboles, limites et formalisation

- les prescriptions de sécurité associées aux zones d'environnement et aux opérations

Les protections collectives : mesures, équipements et signalisation

- Les équipements de travail utilisés : *risques et mise en œuvre*

- Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incidents d'origine électrique : *Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques*

Thèmes spécifiques B0 H0

- Limite de l'habilitation B0 H0

- acteurs concernés par les travaux (rôle et fonction)

- Analyse des risques

- Les équipements et mesures de prévention

Test d'évaluation des savoirs et savoirs
Faire (théorique et pratique)

*A l'issue de la formation, le formateur rédige
« un avis après formation »*